



Tel : 03-88-38-10-24
Fax : 03-88-38-06-87

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES N° 216

JUIN 2005

FINALE DE LA COUPE DE BASKET DU DEPARTEMENT

Les Poussines de Soultz-les-Bains vont affronter en finale de la Coupe du Département l'équipe de Sélestat. Cette rencontre se déroulera le samedi 28 Mai 2005 à partir de 14 heures à WEYERSHEIM.

Venez nombreux soutenir et encourager notre équipe pour les porter vers la victoire !



REFERENDUM : Traité établissant une Constitution pour l'Europe



Le dimanche 29 mai 2005, le peuple français va devoir répondre par **OUI** ou par **NON** à la question suivante :

« *Approuvez-vous le projet de loi qui autorise la ratification du traité établissant une constitution pour l'Europe ?* »

Il s'agit pour notre pays d'une échéance importante et nous sommes tous conscients des enjeux de ce scrutin ainsi que témoigne l'intensité du débat qui s'est engagé autour de la question que pose le référendum.

Le texte intégral de la Constitution Européenne vous a d'ores et déjà été adressé et vous êtes invités à en prendre connaissance.

Le Bureau de vote de la Mairie (Bibliothèque Municipale) sera **ouvert de 8 heures à 20 heures**.

Notre plus jeune électeur s'appelle Emmanuel DAESCHLER qui aura 18 ans quelques jours avant le scrutin.

BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC LE CONSERVATOIRE DES SITES ALSACIENS

La Commune vient de conclure un bail emphytéotique de 99 ans avec le Conservatoire des Sites Alsaciens pour la gestion de la parcelle section 5 N° 108 au Jesselsberg, prolongeant ainsi l'action engagée par la commune depuis 1998 dans la protection des pelouses sèches du Jesselsberg, en collaboration avec le Conseil Général du Bas-Rhin.

La préservation des paysages des collines du Piémont nécessite l'implication de tous les acteurs qui façonnent et font vivre les paysages remarquables.

La Commune procède à l'acquisition des parcelles pour les confier à la gestion du Conservatoire des Sites Alsaciens.

Des particuliers ont également entrepris cette même démarche visant la protection durable de cette faune et flore très particulières, en mettant certaines de leurs parcelles à disposition du Conservatoire.

Soulignons que le Conservatoire des Sites Alsaciens entreprend sur ce site les actions suivantes :

- Visites guidées pour les groupes
- Restauration des pelouses sèches
- Chantiers bénévoles accueillant des jeunes locaux ou internationaux
- Reconstitution des pelouses
- Suivi et gestion des sites
- Mise en place d'un enclos avec trois chèvres « débroussailleuses » que vous pourrez découvrir au dessus du Holtzbrunne.

COURIR AU CŒUR DE NOTRE REGION : LE MARATHON DU VIGNOBLE

Ce marathon sera la course rêvée pour les non-spécialistes qui veulent venir faire la fête en courant et en partageant un intense moment d'émotion collective.

Marc Brzustowski, Directeur Commercial du CIAL et Yves Tazelmati, Président de la section athlétisme du CIAL se sont inspirés du succès du marathon du Médoc. Ils ont pris le pari de réussir cette course dans le vignoble d'Alsace.

Depuis, ils ont été rejoints par de nombreux autres partenaires dont le Comité Régional du Tourisme d'Alsace, l'ADOT, l'Office du Tourisme de Strasbourg et sa région, les DNA, le Crédit Mutuel, Courir en Alsace, les hôtels Mercure, Adidas, l'Espace Marathon, DESS Sport, ANNIME, le CIVA, Valblor et la Mairie de Molsheim.

Programme de la manifestation :

Le dimanche 26 juin 2005 :

Le marathon : Départ à 9 heures (Individuel - relais, deux coureurs)
Le 10 kilomètres Départ à 10 heures

Le samedi 25 juin 2005 :

La course des microbes : Départ à 16 heures
Longueur 400 mètres
Année de naissance : 1999-2001

La course des Pitchouns : départ à 16 heures 15
Longueur 800 mètres
Année de naissances : 1996-1998

La course des poussins : Départ à 16 heures 30
Longueur 1 200 mètres
Année de naissance :1995 - 1995

La course des benjamins -minimes : Année de naissance :1990 - 1993
Longueur 2 000 mètres
Départ à 16 heures 30

Départ parc des Jésuites (en face de la Gendarmerie) à Molsheim.

Renseignements pratiques :

Allo marathon 03 88 22 99 29
Fax 03 88 22 99 46
Internet www.marathon-alsace.com

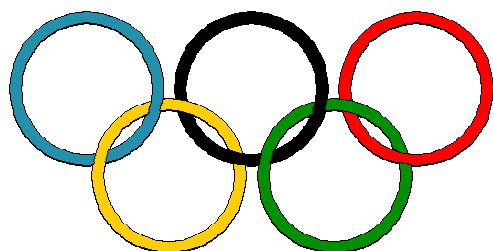
Des bulletins d'inscription sont disponibles en Mairie

Nous cherchons également des volontaires pour assurer la sécurité du carrefour au Bachdor et pour tenir le stand de ravitaillement des coureurs .

N'hésitez pas, prenez contact avec la Mairie (15 personnes sont nécessaires)

Un maillot est offert à chaque bénévole !

SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE LA VILLE DE PARIS A L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES



L'Association des Maires de France a sollicité l'ensemble des Communes de France à soutenir la candidature de la Ville de Paris pour l'organisation des Jeux olympiques en 2012, par une motion approuvée par les Conseils Municipaux.

Le 6 juillet 2005, le CIO décidera qui, de Paris, Londres, Madrid, Moscou ou New York sera la Ville hôte de la XXXème olympiade.

Notre commune adhère à ce souhait démontrant ainsi l'implication de toutes les municipalités à cette belle aventure.

LA SEMAINE DES QUATRE JOURS A L'ECOLE

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable au renouvellement de la semaine des quatre jours pour la prochaine période triennale suite à la proposition et à l'avis favorable du Conseil d'Ecole lors de sa réunion extraordinaire du 13 mai 2005.

Une formule appréciée par de nombreux parents et qui est maintenant reconduite régulièrement.

DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

Une enquête publique préalable est ouverte sur le projet de déclassement du Domaine Public dans le cadre du redressement des voiries définissant les limites entre voie publique et propriétés riveraines sur les rues suivantes :

- Rue de Biblenheim
- Rue des Sœurs

Le dossier d'enquête sera déposé en mairie de SOULTZ-LES-BAINS durant 18 jours consécutifs, soit du lundi 13 juin 2005 au jeudi 30 juin 2005 inclus, afin que le public puisse en prendre connaissance tous les jours (sauf les samedis, dimanches et jours fériés) et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet ou les envoyer au Maire de SOULTZ-LES-BAINS ou au Commissaire Enquêteur.

Est nommée Commissaire Enquêteur, Madame Catherine STROEBELE, qui se tiendra à la disposition du public à la Mairie de SOULTZ-LES-BAINS, le lundi 13 juin 2005 de 9 H à 11 H et le jeudi 30 juin de 14 H à 16 H.

Les propriétaires jouxtant les emprises déclassées seront avertis individuellement par courrier.

CONCOURS DE PECHE A LA TRUITE ORGANISE PAR LE RESTAURANT LA COURONNE D'OR

Le restaurant de la Couronne d'Or organisera le dimanche 26 juin 2005 un concours de pêche amateur à l'étang de pêche de Soultz-les-Bains
430 kg de truites seront immergées.

La journée se partagera de la façon suivante :

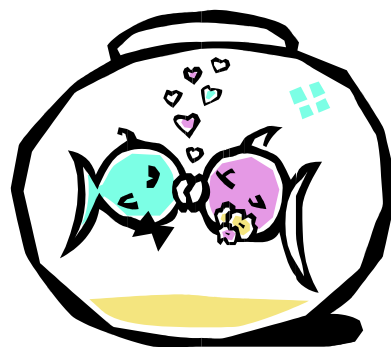
- 1^{er} groupe de 11 h 00 à 11 h 30
- 2^{ème} groupe de 14 h 30 à 15 h 00
- 3^{ème} groupe de 15 h 30 à 16 h 00
- 4^{ème} groupe de 16 h 30 à 17 h 00

Repas de Midi : (ouvert à tous sur réservation)

Rossbiff et salade de pommes de terre : coût 10 euros

A partir de 14 h 30 :

Merguez et saucisses blanches



Réservations et inscription au 03 88 38 51 11

RAVALEMENT DES FACADES - CAMPAGNE 2004

La Commune et le Conseil Général du Bas-Rhin se sont associés afin de promouvoir une aide à la sauvegarde de l'habitat traditionnel pour toutes les maisons antérieures à 1900, situées à l'intérieur d'un périmètre délimité par le bâti ancien.

La Commune a maintenu quant à elle l'aide pour le ravalement des façades hors dudit périmètre.

Ainsi, une subvention va être versée pour les travaux de la campagne 2004 aux personnes suivantes :

- **Madame BOULET Patricia**
- **Monsieur et Madame FOERSTER**
- **Monsieur HOERTER Pierre**



- *Monsieur AUDETTE DE LA POINTE Jean Marc*
- *Madame WEYANT Elisabeth*
- *Monsieur KAUFFMANN Paul*
- *Monsieur BRONNER Jean Claude*

POLICE SANITAIRE DE LA RAGE

La rage vulpine (transmise par les renards) a disparue de notre territoire depuis fin 1998. Cependant, en Allemagne, certains foyers actifs persistent à quelques dizaines de kilomètres de nos frontières.

Nous vous invitons à suivre quelques recommandations qui pourraient vous être fort utiles pour détecter la maladie rapidement afin d'éviter que celle-ci ne se propage en France.

Si vous êtes à moins de 20 km de la frontière allemande, nous vous conseillons, sans que cela soit une obligation réglementaire, de faire vacciner vos animaux domestiques (chiens, chats, furets) contre la rage une fois par an.

Si vous apercevez un renard mort ou au comportement suspect, en plein jour, non effrayé par l'homme, agressif ou semblant malade, - ne le touchez surtout pas ! - Repérez l'endroit d'observation et téléphonez à votre convenance :

- à la Mairie
- à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
- à la Direction Départementale des Service Vétérinaires
- au Laboratoire d'Etude et de recherche sur la Rage et la Pathologie des Animaux Sauvages (Malzéville 54)
- à l'Entente Rage et Zoonoses (54)
- à la Fédération Départementale des Chasseurs.

L'animal sera cherché et des recherches de rage seront effectuées. Les résultats seront renvoyés à la Mairie ainsi qu'à la Direction des Services Sanitaires.

LE BUDGET COMMUNAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2004

Le Compte Administratif 2004 clôture avec un excédent de 148 061 € à reporter au Budget Primitif 2005, grâce à une gestion financière rigoureuse de la municipalité.

Il caractérise la gestion (dépenses et recettes) effectuée par le Maire qui ne participe pas, conformément aux dispositions réglementaires, à son approbation par le Conseil Municipal.

Il a été voté à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.

BUDGET PRIMITIF 2005

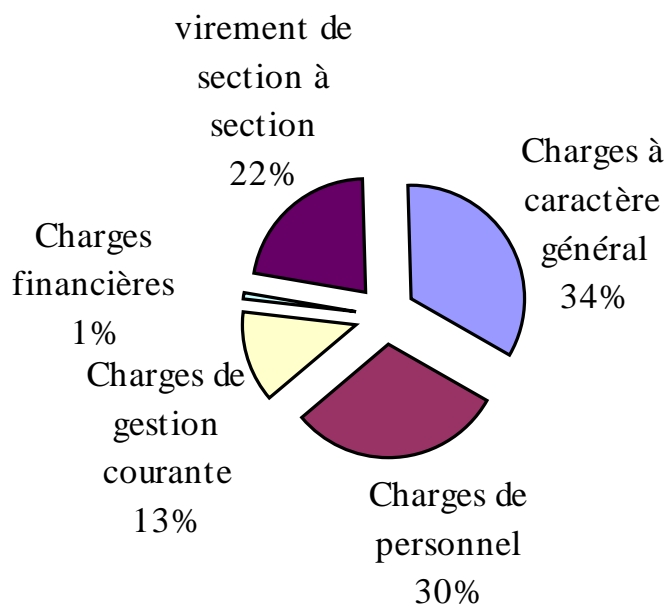
Le Budget Primitif 2005 s'équilibre en recettes et en dépenses à 816 657 € se répartissant de la façon suivante :

- Fonctionnement :	336 550 €
- Investissement :	480 107 €

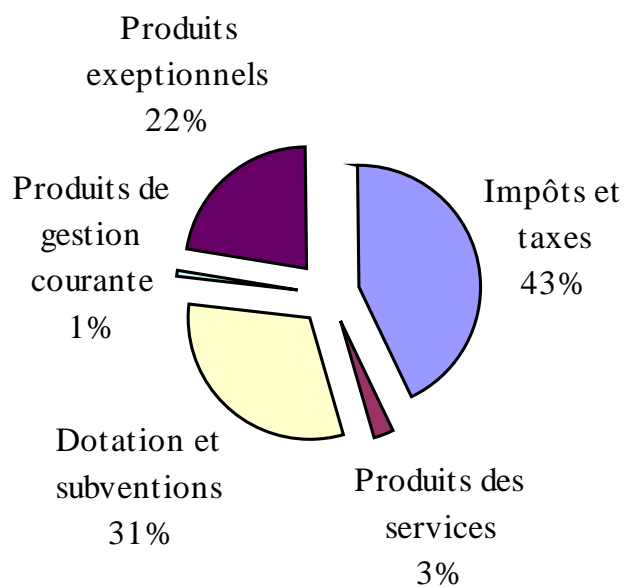
Le budget 2005 a été voté à l'unanimité .

Les grandes lignes du budget 2005 se répartissent de la façon suivante :

- Dépenses de fonctionnement :



- Recettes de fonctionnement :



• *Investissement (Recettes & Dépenses) :*

SECTION INVESTISSEMENT 2005		
Travaux d'investissement	DEPENSES	RECETTES
excédent d'investissement		18 139,00 €
excédent de fonctionnement		129 922,00 €
Taxe locale d'équipement		5 300,00 €
FCTVA (remboursement TVA sur investissements)		23 000,00 €
Remboursement d'emprunts	25 784,00 €	
Acquisitions de terrains	15 500,00 €	
Ventes de terrains		5 000,00 €
Mobiliers pour Ecole	3 000,00 €	
PC pour Mairie	1 500,00 €	
Poteau d'incendie Hall des Sports	1 500,00 €	
Arrosage automatique Mairie	1 000,00 €	
Porte APPMA	600,00 €	
Droit de riverains		5 500,00 €
Réseaux ateliers	2 200,00 €	
Voirie Saint Amand	13 000,00 €	
Droits de riverains rue Saint Amand		13 000,00 €
Vente terrain Presbytère		48 800,00 €
Placement du produit de la vente terrain Presbytère	48 800,00 €	
Sécurisation rue Antoine Stiegler	7 000,00 €	
subvention conseil gén Sécurisation rue Antoine Stiegler		1 500,00 €
Subvention département Entrée Sud		11 000,00 €
Vente terrain S.N.C.F. (entrée sud)		21 787,00 €
taxe pour voiries nouvelles (entrée sud)		46 839,00 €
versement plus value S.N.C.F.	11 000,00 €	
travaux entrée sud	182 000,00 €	
Emprunts entrée sud		100 000,00 €
Subvention département entrée sud		11 500,00 €
participation CC assainissement pluvial		13 000,00 €
Place de l'Église	15 662,00 €	
subvention département (place de l'église)		3 150,00 €
subvention région (place de l'église)		3 150,00 €
France Télécom rue St Maurice	13 000,00 €	
subvention rue St Maurice F télécom		3 500,00 €
subvention région France Télécom rue St Maurice		3 500,00 €
Voirie rue Bellevue	9 700,00 €	
Taxes voirie nouvelles (rue Bellevue)		7 520,00 €
travaux complexe scolaire	15 000,00 €	
subvention département complexe scolaire		2 000,00 €
subvention région complexe scolaire		2 000,00 €
petits travaux de voirie	9 000,00 €	
caniveau + chemin rue des vignes	8 000,00 €	
Éclairage public Quartier Sud	5 000,00 €	
Dotation d'équipement / E.P. Quartier Sud		1 000,00 €
Ateliers municipaux	91 861,00 €	
TOTAUX	480 107,00 €	480 107,00 €

La dette de la Commune s'élève à ce jour à 85 271 €, soit environ 106 € par habitant.
Le remboursement annuel (intérêts et capital) est de 29 844 €.

L'ensemble de ces documents (Compte Administratif et Compte de Gestion 2004, Budget Primitif et Budget du CCAS 2005) sont consultables à la Mairie.

Le Maire et les Adjointes se tiennent à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions utiles.

LES IMPOTS LOCAUX

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2005.

Les taux communaux pour 2005 sont :

- Taxe d'Habitation	7.19 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	8.49 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	29.16 %
- Taxe Professionnelle	9.16 %

Néanmoins, les taxes augmenteront car les autres collectivités territoriales (Conseil Général, SICTOMME, Région etc. ...) ont toutes majoré leur taux.

Cette augmentation n'est par contre pas imputable à la commune.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Les subventions annuelles suivantes sont versées aux Associations locales listées ci-dessous.

Son versement est subordonné à la présentation du rapport d'activité de l'année écoulée conformément aux nouvelles dispositions budgétaires et fiscales en vigueur.

Sont concernées les Associations suivantes :

- Amicale des Sapeurs Pompiers	153 €
- Chorale Saint Cécile	153 €
- Association Agrée de Pêche et de Pisciculture	306 €
- Coopérative Scolaire	153 €
- Association Saint Jean	153 €
- Association Sports et Loisirs	382 €
- Trapphiaenle	153 €
- Association Harmony	153 €

Sont également versées une subvention de 113 € en faveur de la Société Protectrice des Animaux et une subvention pour la Mission Locale de Molsheim pour un montant de 100 €.

REVISION DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS

Le Conseil Municipal a procédé au réajustement des tarifs des services publics tels que :

- Concessions cimetièrre
- Bacs poubelle roulants
- Tarifs d'inscription à la bibliothèque

L'ensemble des services et des coûts apparaissent dans le bic à travers une feuille annexe ci-jointe.

L'ABRAPA (Association Bas-Rhinoise d'aide aux personnes âgées)

L'ABRAPA, Association Bas-Rhinoise d'aide aux personnes âgées, propose un service d'aide à domicile, que ce soit pour un coup de main occasionnel ou une présence régulière.

L'aide à domicile concerne :

- Les tâches ménagères : entretien du logement et du linge, courses, préparation des repas

- L'assistance aux personnes âgées pour le lever, le coucher ou l'aide à la toilette, mais elle ne remplace ni l'infirmière ni l'aide soignante
- L'accompagnement de la personne âgée pour faire une course, rendre une visite, aller chez le médecin
- Tenir compagnie : son rôle n'est pas seulement matériel, de jour comme de nuit, elle rassure par sa présence.

Pour bénéficier de cette aide, les formalités sont réduites au minimum, et vous pouvez bénéficier dans certaines conditions, d'une exonération des charges sociales, d'une prise en charge financière par votre caisse de retraite, ou d'une réduction d'impôts si vous êtes imposable.

Une nouvelle agence vient d'ouvrir ses portes à WASSELONNE 23 rue du Lt de Sazilly
tél. 03 88 87 45 86 fax 03 88 87 46 68.

Notre commune est maintenant rattachée à cette antenne.

E-mail : vschaller@abrapa.asso.fr

L'ABRAPA RECRUTE

Vous avez envie d'être utile en travaillant au service des personnes âgées ou handicapées ?
Vous possédez une voiture : l'ABRAPA a besoin de vous cet été sur le secteur de Wasselonne, Dachstein et Wangenbourg.

Envoyer une lettre de motivation et un CV à :

***ABRAPA 23 rue du Lt de Sazilly
67310 Wasselonne.
Tél. : 03 88 87 45 86***

ASSOCIATION DON DU SANG

L'Association Don du Sang après sa création en février 2005 a effectué lundi 21 mars sa première collecte.

Vous avez été plus d'une trentaine à venir offrir votre sang, c'est un début encourageant.

Nous remercions tous les donneurs et lançons un appel à tous nos jeunes pour oser faire le premier pas.

Cela pique un peu, mais ce geste est tellement important pour sauver une vie, peut être une vie de quelqu'un de votre famille.



L'Association invite toute la population de notre village à se joindre à la prochaine collecte qui aura lieu le :

lundi 25 juillet 2005 de 18 h 30 à 20 h 30

au Hall des Sports

Aucun produit artificiel n'est actuellement disponible pour remplacer les globules rouges, les plaquettes et le plasma.

De même, des stands d'information sur les carrières des différents corps d'armées se tiendront à la disposition de chacun.

De nombreux points de restauration permettront aux visiteurs de déguster des produits du terroir ou des spécialités exotiques.

Plus de 40 stands sont à découvrir et une grande tombola agrémentée de nombreux lots (1er lot : un chèque de voyage d'une valeur de 3 000 euros) sera tirée au sort en fin de journée.

Fiche descriptive de la journée

- DATE : 5 juin 2005
- HORAIRES : de 10 h 00 à 20 h 00
- Ouverture : tout public

Le programme résumé de la journée :

- 10h00 Début de la manifestation.
- 11h00 Inauguration officielle des portes ouvertes.
- 17h00 Tirage de la Tombola.
- 20h00 Fin de la manifestation.

ANIMATIONS : Parcours d'obstacles enfants.
Petit train.
Parcours pompiers enfants.
Balade à poneys.
Motos enfants.
Maquillage / Photo enfants.
2 structures gonflables enfants.
Dégustations, promotions et ventes de produits des différents terroirs de France.
(liste non exhaustive)

ENTREE GRATUITE

Pour tous renseignements, contacter :

Lieutenant Sonia ACCART
Officier Communication Information
Tel : 03 88 04 61 04

CENTRE D'ANIMATION, DE RESSOURCE et **D'INFORMATION SUR LA FORMATION EN ALSACE**

Le CARIF Alsace, centre de ressource sur la formation professionnelle cofinancé par l'Etat et la Région Alsace recense toute l'offre de formation continue en Alsace. A ce titre, il publie l'ensemble de l'offre de formation continue existant en Alsace sur son site Internet www.carif-alsace.org dans la rubrique "offre de formation"

EUROVANADIUM



Le camion Eurovanadium sera présent à Soultz-les-Bains pour son habituelle vente d'outillage le

Vendredi 10 juin 2005 de 17h 30 à 19h 00
Au Hall des Sports

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

EXTENSION DE LA CAVE COOPERATIVE DE TRAENHEIM

Par arrêté préfectoral du 3 mai 2005, une Enquête publique d'un mois est prescrite du mercredi 15 juin au vendredi 15 juillet 2005 inclus sur la demande d'autorisation présentée par la Cave du Roi Dagobert

M. Jean BIEWER, demeurant 14 rue de Saint Yrieix à 67760 GAMBSHEIM a été désigné Commissaire Enquêteur.

Ce dernier recevra personnellement le public à la Mairie de Traenheim aux jours et heures suivants :

<i>mercredi 15 juin 2005</i>	<i>de 9 h à 12 h</i>
<i>mardi 21 juin 2005</i>	<i>de 16 h à 19 h</i>
<i>mercredi 29 juin 2005</i>	<i>de 9 h à 12 h</i>
<i>mardi 5 juillet 2005</i>	<i>de 16 h à 19 h</i>
<i>mardi 12 juillet 2005</i>	<i>de 16 h à 19 h</i>

Le dossier complet est disponible en Mairie.

VACCINATIONS 2005

Les prochaines séances de vaccinations gratuites, organisées par la Mairie et le Conseil Général du Bas-Rhin contre le Tétanos, la Polio et la Diphtérie se dérouleront en mairie à 19 heures le

Jeudi 9 juin 2005

Soyez à l'heure, les séances ne durent en moyenne qu'un quart d'heure.

Un rappel de vaccination est nécessaire tous les 5 ans. Les personnes qui ne sont pas à jour de leur vaccination peuvent se présenter à cette date munies de leur carnet de santé ou de vaccination.

LE SENTIER DES CASEMATES :

Le sentier des casemates de notre village fait l'objet d'une présentation pendant une durée d'un mois dans les vitrines de l'Office de Tourisme Intercommunal de Molsheim.

Au long des six kilomètres de son parcours, nous vous invitons à découvrir les vestiges de la première guerre mondiale. En effet, les allemands ont construit dès le début de la guerre, une importante position fortifiée entre Strasbourg et le Fort de Mutzig « FESTE KAISER WILHELM II », la position de la bruche. La crête de Dangolsheim / Soultz-les-Bains en constitue un maillon important.



D'août 1914 à 1916, une solide position défensive a été aménagée sur cette colline pour contrer toute offensive ennemie française par la trouée de Saverne.

La Commune vous invite à une promenade de découverte des ouvrages militaires ou simple randonnée traversant nos collines sous-vosgiennes pour un parcours d'une durée de 3 heures environ..

Vous avez également la possibilité d'effectuer cette visite accompagné d'un guide soultzois M. Alain ROTH les jours suivants :

- **Les mardis 5, 12, 29, 26 juillet 2005 à 14 heures, RDV sur le parking de Doriath, retour vers 17 h 30 (coût 2 €)**
- **Les mardis 2, 9, 16, 23 août 2005 à 14 heures, RDV sur le parking de Doriath, retour vers 17 h 30 (coût 2 €)**
- **Vendredi 26 août 2005 à 19 h 30, visite nocturne, départ devant l'école**

Pour de plus amples renseignements s'adresser à :

***l'Office Intercommunal du Tourisme de Molsheim
au 03 88 38 11 61***

L'ANTIGEL FESTIVAL 2005

Le prochain festival "Antigel" est organisé par l'Association "Saint Jean" les 24 et 25 juin 2005 à la salle polyvalente Hall des Sports. La dernière édition a attiré près de 2000 personnes selon les estimations.

Proposant deux soirées de concerts et pas moins de 15 groupes de styles différents (Full Gazz, 16Kat, No man's Land, Mahagonny's Band, Kaleido, Spirits Invaders, Triptonic, Hamac, Soul Finger Band, Karavan Orchestra, Full Process, Shag)



Une musique qui décoiffe (folk, pop, rock, reggae, ska, hard, métal, punk ...) et qui mérite au minimum un petit détour de votre part pour la musique et pour soutenir l'association.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à
l'Association Saint Jean. au 03 88 38 66 76.

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

Nom / Prénom	Adresse	Téléphone
HECKER Marlyse	30 rue du Fort	03.88.38.34.37
GONCALVEZ Margarita	5 rue de Molsheim	03.88.04.89.02
GODENIR Marianne	32 rue du Fort	03.88.38.30.17
GENTES Annette	4 Place Charles de Gaule	03.88.38.70.02
DIEDERICHS Raymonde	16 rue de Saverne	03.88.38.66.41
WEBER Nadia	7 rue du Presbytère	03.88.38.53.06
PAQUOT Marie France	39 rue de Molsheim	03.88.38.38.57
OTT Sylvie	20 rue du Fort	03.88.38.58.20
MARXER Christine	26a rue du Fort	03.88.04.93.90
MARCK Marie Laure	3 rue de Molsheim	03.88.38.43.36

CHANTIERS BENEVOLES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET DES CITOYENS VOLONTAIRES :

Les chantiers d'été bénévoles du Conseil Municipal ont redémarré le **samedi 15 mai 2005**.

Deux chantiers sont en cours :

- suite de l'aménagement du parvis de l'Eglise
- mise en place d'un revêtement béton dans le prolongement de la rue des vignes



Pour tous les volontaires, **rendez-vous tous les samedis à 8 h 30,**

jusqu'à fin juin, à la mairie. Confirmez, votre participation pour faciliter l'organisation du repas de midi et de nous permettre de vous assurer.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

MARCHE AUX PUCES DU DIMANCHE 12 JUN 2005

Le deuxième marché aux puces organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers aura lieu ce dimanche le 12 juin 2005 à partir de 6 h 00 du matin et jusqu'en fin d'après midi, dans les rues suivantes :

- ***Rue Saint Maurice, Rue du Fort, Rue de l'Ecole, Rue de l'église,
Rue de la Chapelle, Rue des Vignes, Rue du Père Antoine Stiegler***



Il est rappelé que la circulation et le stationnement sont interdits pendant toute la durée de cette manifestation dans l'emprise du marché aux puces. La desserte des Coudriers pourra se faire seulement par la rue du Père Antoine Stiegler en cas de nécessité absolue.

La restauration sera assurée par les organisateurs (grillades, boissons, café, croissants)

Pour tous renseignements et inscriptions adressez-vous à :

Amicale des Sapeurs Pompiers

14 rue de Molsheim - 67120 Soultz-les-Bains

03-88-48-80-67 ou 03-88-50-36-29

(de 17h à 20h)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Permanence du Secrétariat

Lundi à vendredi : de 9 h 30 à 12 h 00

Mercredi : de 14 h 00 à 17 h 00

Permanence du Maire et des Adjoints

Mardi de 19 h 30 à 20 h 30

Vendredi sur rendez-vous

Le Maire,

Guy SCHMITT.



COLLECTE des ENCOMBRANTS

Les prochaines collectes sont prévues les :

- vendredi 24 novembre 2005

à partir de 4 h 00 du matin.

L'inscription est obligatoire au moins huit jours avant la collecte.

COLLECTE des PAPIERS PLASTIQUES

- mardi 21 juin 2005

- mardi 26 juillet 2005

- mardi 23 août 2005

- mardi 27 septembre 2005

dès 4 heures du matin. Des sacs pour la collecte sont disponibles en Mairie.

QUELQUES DATES A RETENIR :

DON DU SANG

**Au Hall des Sports
le 25 juillet 2005 de 18h30 à 20h30**

VESTIBOUTIQUE CROIX ROUGE MOLSHEIM (rue Kellermann)

Les prochaines ouvertures auront lieu :

**les vendredis 3 et 17 juin 2005
de 13h30 à 16h30**

VACCINATIONS 2005

**Jeudi 9 juin 2005
à 19 heures**

EUROVANADIUM

**Le vendredi 10 juin 2005
de 17h30 à 19h00**

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATION DE TRAVAUX

Demandeur	Objet	Accord (A)
Commune de Sultz-les-Bains	Travaux chaufferie de l'église	A: 17/05/05
OTT Michel	Pose de panneaux solaires	A: 06/05/05
KREMER Bernard	Construction d'un abri ouvert (auvent)	A: 11/04/05
LECHNER Marc	Pose d'une marquise	A : 06/05/05
OTT Michel	Pose d'un sas d'entrée	A : 19/05/05

SITE INTERNET

Consultez le site Internet de Sultz-les-Bains :

www.sultz-les-bains.fr

Ecrivez-nous :

mairie@sultz-les-bains.fr